

UNIO PSS



Unir
les associations
pour développer
la Solidarité

PROGRAMME



31^e CONGRÈS

23-24-25 janvier 2013
Lille - Grand Palais

www.congres-uniopss.fr

Cohésion sociale, solidarités, territoires...

Associations et projets à réinventer ?



NOS PARTENAIRES PRIVILÉGIÉS...



AVEC LE SOUTIEN DE...



AVEC LE CONCOURS DE...



PROBLÉMATIQUE Cohésion sociale, solidarités, territoires... Associations et projets à réinventer ?	4
PROGRAMME Congrès 2013 : un format renouvelé	6
13 ATELIERS THÉMATIQUES pour approfondir l'actualité	10
EN PRATIQUE	14
BULLETIN D'INSCRIPTION	15



ACTUALITÉS ET INSCRIPTION EN LIGNE SUR
www.congres-uniopss.fr

Une **cohésion sociale** à reconstruire, dans une société en mutation

ÉDITO

Que de changements autour de nous ! Depuis bien des années, notre société française mute et sans qu'on distingue bien encore ce que sera sa forme prochaine. Pays vieillissant mais avec l'un des meilleurs taux de natalité d'Europe. Pays où la réputation du système de santé attire bien des étrangers pour s'y faire soigner, mais où croît le nombre de ses habitants qui éprouvent des difficultés d'accès aux soins. Pays riche et protecteur, mais où la pauvreté atteint 13,5 % des personnes. Pays où la parité progresse, où les femmes ont un des plus hauts taux d'activité, mais où l'équilibre de la vie familiale et de la vie professionnelle laisse beaucoup à désirer. Pays indiscipliné, mais qui vient encore de démontrer, lors des dernières élections, la force de ses traditions démocratiques.

Multiples contrastes, donc, qui ne laissent pas facilement percevoir le tableau d'ensemble, le tableau actuel, ni deviner celui qui est peut-être en train de se dessiner. Tableau où les motifs de découragement, voire de colère, cohabitent avec des germes d'espérance. Une société chômeuse et « excluante » depuis plusieurs décennies, mais une politique sociale active et des initiatives toujours plus nombreuses prises par les citoyens eux-mêmes. 14 millions de bénévoles sur 65 millions de Français, ça compte !

Cela dit, avec la conscience de ses forces et ses faiblesses, de ses carences et de ses valeurs, de ses égoïsmes et de sa générosité, la France recherche inlassablement ce qui nous permettra de reconstituer, mais sûrement pas à l'identique, notre cohésion sociale aujourd'hui bien mal en point. Il faut alors en parler, débattre, confronter idées et expériences, rassembler les énergies. Nous Uniopss, nous associations de solidarité, nous avons une part active à prendre à ce grand chantier.

Dominique Balmary
Président de l'Uniopss





Cohésion sociale, Associations et projets

PROBLÉMATIQUE

Face au risque croissant de dislocation sociale, le 31^e Congrès de l'Uniopss posera la question des conditions de la cohésion sociale et du devenir des associations de solidarité, acteurs engagés mais fragilisés par les conséquences de la crise et les nouvelles règles du jeu sur les territoires.

Quel devenir et quel rôle pour les associations demain ?

Alors que les inégalités se creusent dans l'accès à la protection sociale, à l'emploi, à la santé, au logement, à l'éducation, comment concevoir un modèle social où l'humain prime sur l'économie, où la société parvienne à relier ses différentes composantes dans un projet commun ?

Les évolutions à l'œuvre semblent marquées par un recul des solidarités institutionnelles au profit d'une affirmation de la responsabilité des individus. Des individus auxquels on demande de plus en plus d'assumer les conséquences des difficultés socio-économiques auxquelles ils se trouvent confrontés.

Développement de nouvelles formes de pauvreté et d'exclusion, maintien d'un chômage de haut niveau, report de réformes essentielles comme la dépendance... les ondes de choc provoquées par les crises successives donnent un rôle clé aux associations de solidarité, au cœur de la réalité sociale. Face à une demande sociale qui ne cesse de croître, elles contribuent à l'expression des besoins des populations les plus fragiles et s'efforcent de préserver la cohésion sociale. Leur expérience du terrain, leurs innovations dans les domaines de l'action sociale, médico-sociale et de la santé supposent qu'elles soient reconnues comme de véritables coopérateurs des politiques publiques.

Pour autant, dans cette mission de cohésion sociale, les associations de solidarité sont aujourd'hui bousculées.

Quels liens mettre en place avec le secteur marchand ?

solidarités, territoires...

à réinventer ?

Dans un contexte de contraintes renforcées, l'amélioration du rôle et de la place de l'usager demeure un enjeu central mais s'avère parfois délicate. Les mutations et réformes récentes, en particulier celles consécutives à la Loi

Quelle relation instaurer avec l'usager ?

Quels scénarios privilégier pour conforter la protection sociale, facteur déterminant de la cohésion sociale ?

Hôpital, patients, santé, territoires, débouchent sur de profonds changements en matière de régulation (planification, autorisation, mise en concurrence, appel à projets, tarification, convergence, évaluation...). Trente ans après les lois de décentralisation, la coordination entre l'État et

les différentes collectivités territoriales n'est toujours pas acquise et compromet une approche globale et cohérente des réponses au niveau des territoires. Ce paysage, également caractérisé par un encadrement critique des financements, bouleverse le cadre habituel et

Comment « faire ensemble » sur les territoires ?

Comment mobiliser la société civile ?

les pratiques des acteurs non lucratifs de solidarité.

Comment, dans cet environnement, les associations peuvent-elles continuer à jouer pleinement leur rôle de corps intermédiaire, producteur de relations et de lien social ?

Le 31^e congrès de l'Uniopss se veut un temps privilégié de questionnement, de réflexion et de partage autour de :

>> Séances plénières

- **1 plénière d'ouverture**
 - > Demain les solidarités : quelle société, avec quelles associations ?
- **2 tables rondes**
 - > La protection sociale : quels choix de société et quelles options pour les associations ?
 - > Politiques sociales, cohésion sociale et territoires : quelles reconfigurations ?
- **3 conférences focus NOUVEAU autour d'un intervenant phare**
 - > L'Europe politique et citoyenne : réalités et projet.
 - > Solidarité(s) : représentations et réalités.
 - > Lutte contre les exclusions : une nouvelle donne est-elle concevable ?

>> Ateliers thématiques

- **13 ateliers répartis sur deux jours**
Handicap, personnes âgées, petite enfance, jeunesse, exclusions, Europe, vie associative, droit du travail, emploi-RH, travail social, coopérations, financement, tarification...

>> Espaces forum NOUVEAU

Des temps d'information et d'échanges, organisés au sein du Village des exposants. Pour prolonger la réflexion, découvrir une initiative, partager une expérience...

(voir programme page 6)

Congrès 2013 un format renouvelé



À la fois prospectif et participatif, le 31^e Congrès de l'Uniopss articulera positionnements politiques et approches de terrain dans un cadre offrant de nombreuses occasions d'échanges et de partages.

Le programme de ces trois jours s'articule autour de **plénières**, avec des **tables rondes** pour débattre des grands sujets transversaux intéressant le secteur non lucratif de solidarité, mais aussi et pour la première fois avec des **conférences focus** autour d'un intervenant phare livrant son regard sur une problématique d'actualité.

En complément, des **ateliers thématiques** permettront de répondre aux préoccupations de terrain des acteurs et de lancer des pistes de réflexion.

Le village des exposants

- Espace d'animations, le village des exposants est ouvert durant toute la durée du Congrès.
- Retrouvez les **partenaires** du Congrès sur les stands.
- Participez aux **Espaces forum**.
- Découvrez le **Centre de ressources** : les documentalistes et webmasters du réseau Uniopss-Uriopss vous proposeront des dossiers thématiques, des recherches en ligne, sans oublier la présentation des dernières productions du réseau.
- Rendez-vous sur le **stand inter-Uriopss** où les équipes des Uriopss Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Picardie et Lorraine vous accueilleront. Présentation d'acteurs et d'actions innovantes issues des 4 régions.

Espaces forum **NOUVEAU**

Entre deux plénières ou avant un atelier, les congressistes sont invités à participer aux forums organisés au sein du Village des exposants par des acteurs divers (associations adhérentes, partenaires, collectivités...). Ces rencontres seront notamment l'occasion d'échanger sur le rôle et la place de l'usager.

Entrée libre, sans inscription.

Mercredi 23 janvier de 14 h 15 à 15 h 15

- > **Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais** : « Le contrat local de santé : un projet de territoire partagé pour réduire les inégalités sociales et territoriales de santé. »
- > **ANECAMSP*** : « Handicap précoce : quelles réponses peuvent attendre les parents ? L'éthique de l'ANECAMSP. »
- > **UNADERE** : « L'association 'pouvoir adjudicateur' : outil ou contrainte pour l'optimisation de la fonction achat ? »
- > **Ville de Lille** : « La démocratie participative et la concertation des habitants par la Ville de Lille. »

* Association nationale des équipes et centres d'action médico-sociale précoce

Judi 24 janvier de 10 h 15 à 11 h 15

- > **Caisse d'Epargne** : « Le financement des structures médico-sociales. »
- > **Chorum** : « Prévenir les risques psychosociaux dans le médico-social. »
- > **Fondation de France** : « Soutenir la participation réelle des bénéficiaires aux actions qui les concernent : un engagement de la Fondation de France. »
- > **Inter-Uriopss** (Nord-Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Picardie, Lorraine) : « La capacité d'accompagnement et de formation par les Uriopss dans les logiques de mutation. »

de 14 h 30 à 15 h 30

- > **Conseil général du Nord** : « Développement des territoires - Développement social : des expériences de dialogue usagers-acteurs sociaux pour construire de nouveaux modes d'intervention. »
- > **Crédit Coopératif** : « Dans un contexte économique et réglementaire bouleversé, quels impacts pour les placements ? »
- > **Macif** : « Perte d'autonomie, la mobilisation du groupe Macif. »
- > **Université de Lille** : « Quel devenir pour le travail social ? »

Vendredi 25 janvier de 10 h à 11 h

- > **Caisse des Dépôts** : « Le financement sur fonds d'épargne des projets immobiliers destinés aux personnes fragilisées. »
- > **Conseil général du Pas-de-Calais** : « Le comité éthique du Conseil général du Pas-de-Calais : des acteurs engagés au service des droits de l'usager. »
- > **Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais** : « Quelles formations pour les métiers du médico-social en mutation ? »
- > **FNAPAEF**** : « La démocratie participative : un droit, un devoir. »

** Fédération nationale des associations de personnes âgées et de leurs familles

PROGRAMME

31^e CONGRÈS

mercredi 23 janvier 2013

PROGRAMME

10 h 15

Accueil des participants et inauguration du Village des exposants

10 h 45 > 13 h

Séance d'ouverture

Demain les solidarités : quelle société, avec quelles associations ?

Les mutations de la société et les transformations de l'économie supposent de construire de nouvelles pratiques et de nouveaux repères. Au-delà de l'adaptation aux contraintes de l'environnement, au-delà de l'ajustement permanent aux réformes des politiques publiques, quelle peut être la force de proposition des associations ? Au-delà des contingences, quelle place pour le sens, l'utopie, l'invention du social ?

- > **Francis Calcoen, Bertrand Boussagol, Jocelyne Muller et Jacques Vézier**, respectivement Présidents des Uriopss Nord Pas-de-Calais, Champagne-Ardenne, Lorraine et Picardie.
- > **Martine Aubry**, Maire de Lille, Présidente de Lille Métropole Communauté Urbaine.
- > **Daniel Percheron**, Président du Conseil régional du Nord-Pas-de-Calais.

- Discours d'ouverture : **Dominique Balmary**, Président de l'Uniopss.
- Les associations au cœur des solidarités (film).

Conférence focus, en plénière **NOUVEAU**

L'Europe politique et citoyenne : réalités et projet

La crise économique et financière mondiale déclenchée fin 2008 aux USA semble focaliser les opinions publiques et les politiques des États membres de l'Union européenne sur la maîtrise des équilibres budgétaires et le rétablissement de la croissance. Au-delà de ces exigences, que devient le triptyque « compétition, coopération, solidarité » ? Quelle place peut tenir une vision plus ouverte de la construction européenne ? Peut-on construire, avec les citoyens, un projet social et politique pour l'Europe ?

- > **Jacques Delors**, Président de la Fondation Notre Europe

Animation : **Bruno Delaval**, Directeur de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais.

13 h

Déjeuner

14 h 15 > 15 h 15

Espaces forum **NOUVEAU** (voir programme page 6)

15 h 30 > 17 h 30

6 ateliers (voir détail pages 10-11)

A1 - Scénarios d'une Europe sociale (ou pas)

A2 - Handicap : Parcours de vie et territoire

A3 - Quelle place pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire dans un service public de la petite enfance ?

A4 - Construire le sens de l'action avec la GRH

A5 - Alzheimer, changer de cap ?

A6 - Financement et tarification : le projet associatif en question

18 h 15

Réception dans les salons de l'Hôtel de Ville de Lille

jeudi 24 janvier 2013

8 h 30

Accueil café

9 h > 10 h 15

Séance plénière

- > **Patrick Kanner**, Président du Conseil général du Nord
- > **Dominique Dupilet**, Président du Conseil général du Pas-de-Calais.

Conférence focus, en plénière **NOUVEAU****Solidarité(s) : représentations et réalités**

L'affirmation d'une responsabilité des individus percuté les solidarités institutionnelles qui fondent notre modèle social. Quelle perception ont aujourd'hui les Français de la solidarité ? Qu'attendent-ils des pouvoirs publics ? Quelle articulation entre les solidarités institutionnelles et les autres formes de solidarité (intergénérationnelle, multiculturelle etc.) ? Face au risque de dislocation sociale, y a-t-il des solidarités émergentes à soutenir et/ou à construire ?

- **Prise de recul avec le Conseil de prospective de l'Uniopss.**

Animation : Thomas Dubois, Directeur de l'Uniopss Champagne-Ardenne.

10 h 15 > 11 h 15

Espaces forum **NOUVEAU** (voir programme page 6)

11 h 15 > 13 h

Table ronde**La protection sociale : quels choix de société et quelles options pour les associations ?**

Les systèmes nationaux de protection sociale assis sur le plein emploi, fondés sur des mécanismes instituant la combinaison de solidarités publiques et professionnelles, butent aujourd'hui sur les transformations profondes de l'économie. Les recompositions des structures familiales, l'évolution de la pyramide des âges questionnent également les équilibres antérieurs. Dès lors que le repli vers une protection sociale minimaliste et/ou ciblée semble selon certains un scénario incontournable, d'autres perspectives sont-elles envisageables ? Peut-on concevoir la protection sociale comme un « investissement social », facteur de richesse pour l'économie et composante indispensable de la cohésion sociale ? Selon quels principes et avec quels acteurs ?

- La protection sociale : champs d'intervention, acteurs, financement : quels arbitrages ?
- > **Témoignages associatifs (film) et scénarios présentés par le Conseil de prospective de l'Uniopss** (**Jean-Claude Barbier**, Directeur de recherche CNRS et **Henry Noguès**, Professeur émérite à l'université de Nantes).

Apports croisés :

- L'emploi : exclusions, inclusions : quelles perspectives ?
- Quelle réponse pour la jeunesse ?
- La dépendance, la santé : quels projets ?
- Le non lucratif de solidarité : quels arbitrages ?
- ...

- > **Etienne Caniard**, Président de la Mutualité Française.
- > **Laurent Ghekiere**, Mission Affaires européennes, Union sociale pour l'Habitat, Belgique.
- > **Daniel Lenoir**, Directeur général de l'Agence régionale de santé du Nord-Pas-de-Calais.
- > **Christel Prado**, Présidente de l'Unapei, Vice-présidente du CNCPPH.
- > **Chantal Richard**, Secrétaire confédérale, CFDT.

Animation : Christine Chognot, Adjointe au directeur général, en charge de la mission Prospective de l'Uniopss.

13 h

Déjeuner

14 h 30 > 15 h 30

Espaces forum **NOUVEAU** (voir programme page 6)

15 h 30 > 17 h 30

7 ateliers (voir détail pages 12-13)

- B1** - La reconnaissance d'un droit universel à l'autonomie est-elle toujours à l'ordre du jour ?
- B2** - Pour une politique ambitieuse de l'enfance et de la jeunesse !
- B3** - Vie associative : Contraintes gestionnaires, exigence citoyenne
- B4** - Assistanat, assistance, activation, droits et devoirs, contreparties... Faut-il changer de système ?
- B5** - Comment le travail social peut-il contribuer à faire société face à la logique de prestation de services ?
- B6** - Coopérations et territoires : quels projets pertinents ?
- B7** - Droit du travail : les associations confrontées à leur spécificité !

8 h 30

Accueil café

9 h > 10 h

Conférence focus, en plénière **NOUVEAU****Lutte contre les exclusions : une nouvelle donne est-elle concevable ?**

Malgré l'extension du champ des droits sociaux, malgré l'activation de la protection sociale, l'exclusion subsiste sous de multiples formes et touche, au-delà des phénomènes de grande pauvreté, de nombreuses composantes de la population : personnes âgées, personnes en situation de handicap, enfants et familles, jeunes en recherche d'insertion professionnelle, difficultés générales de rapport à l'emploi, ... Peut-on appréhender globalement la question des exclusions et assigner de nouvelles priorités aux politiques publiques ? Comment, au-delà, mobiliser plus largement l'ensemble de la société ?

> **Jérôme Vignon**, Président de l'ONPES, ancien Directeur à la Commission européenne, chargé de la protection et de l'intégration sociale.

Animation : **Sylvie Mathieu**, Directrice de l'Uriopss Lorraine.

10 h > 11 h

Espaces forum **NOUVEAU** (voir programme page 6)

11 h > 13 h

Table ronde**Politiques sociales, cohésion sociale et territoires : quelles reconfigurations ?**

La réforme générale des politiques publiques, la Loi HPST, la réforme sans cesse relancée des collectivités territoriales, percutent l'organisation des activités associatives. En principe, les évolutions à l'œuvre ne devaient pas seulement « rationaliser », mais aussi améliorer la réponse pour l'utilisateur. En principe toujours, des réponses plus cohérentes devaient émerger sur les « territoires », alors que se profile l'acte III de la décentralisation. Ces mouvements ont-ils restructuré en profondeur le secteur de l'action sociale, médico-sociale et de la santé ? Selon quelle logique, avec quels effets et quelles perspectives ?

- Restructurations, concurrence, appels à projets, coopérations : quelles issues, quelle visée ?

> Témoignages associatifs (film) et scénarios présentés par le Conseil de prospective de l'Uniopss (**Johan Priou**, Directeur de l'Uriopss Centre, Membre du Conseil de prospective, **Robert Lafore**, Professeur de droit public à l'IEP de Bordeaux, Président du Conseil de prospective de l'Uniopss).

Apports croisés :

- Les droits fondamentaux, entre théorie et pratique : quelle construction pour l'utilisateur citoyen ?
- Demain l'action sociale : quelles reconfigurations de l'intervention sociale et médico-sociale ?
- Les territoires du social et de la santé : espaces de politiques ou marchés ?
- ...

> **Sabine Fourcade**, Directrice générale de la Cohésion sociale.

> **Michel Autès**, Sociologue.

> **Marcel Jaeger**, Cnam, Titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale - Directeur du département « Droit, intervention sociale, santé, travail ».

> **Roger Vicot**, Vice-président du Conseil général du Nord, chargé de la solidarité et de la lutte contre les exclusions.

Animation : **Nicolas Clément**, Directeur général de l'Uniopss.

13 h

Déjeuner

14 h 30 > 15 h 45

Séance de clôture

- Synthèse des ateliers et des plénières

> **Jean Bastide**, Président de France Bénévolat et de la Commission Vie associative de l'Uniopss.

> **Jean-Michel Bloch-Lainé**, Administrateur et Président de la Commission Europe de l'Uniopss, membre du Conseil de prospective.

> **Laure Chareyre**, Directrice de l'Uriopss Rhône-Alpes.

> **Séverine Dupont-Darras**, Directrice de l'Uriopss Picardie.

- Discours de clôture : **Dominique Balmay**, Président de l'Uniopss.

Ce musée réputé, l'un des plus grands de France, sera privatisé pour offrir aux congressistes une soirée prestigieuse. Vous y découvrirez des collections mondialement renommées, qui retracent un panorama complet des plus grands foyers artistiques européens

du XII^e au XX^e siècle (peintures, sculptures, dessins, céramiques...). Après la visite libre, un cocktail dînatoire vous sera proposé dans l'une des galeries de ce musée, inscrit à l'inventaire des monuments historiques.

TARIF
50 €

A1 à A6 : 6 ateliers au choix

A1

► **EUROPE SCÉNARIOS D'UNE EUROPE SOCIALE (OU PAS)**

Dans un contexte européen qui s'accélère, porté par le « single market act », la dimension sociale commence à être mieux considérée. Fin 2011 : le paquet Almunia sur les aides d'État et les propositions de directives marchés publics et contrats de concession reconnaissent la spécificité des services sociaux tandis que les entreprises sociales font leur entrée dans l'Union européenne. Début 2012, l'initiative citoyenne est possible et 2013 sera l'année européenne de la citoyenneté. Un peu partout dans les pays européens, des lois sur l'économie sociale naissent. Assiste-t-on aux prémices d'une Europe sociale ? Que sera l'Europe sociale en 2020 ? Cet atelier aura pour objet de retranscrire les démarches prospectives qui

ont été menées sur des scénarios possibles d'une Europe sociale (ou pas).

Intervenants :

- > Nicole Alix, *Administratrice déléguée en charge de l'économie sociale à Confrontations Europe.*
- > Michel Mercadié, *Trésorier de la Plate-forme sociale européenne.*
- > Denis Stokkink, *Président de Pour la Solidarité.*
- > Président : Jean-Michel Bloch-Lainé, *Président de la Commission Europe de l'Uniopss.*
- > Animation : Laure chareyre, *directrice de l'Uriopss Rhone-Alpes.*

A2

► **HANDICAP PARCOURS DE VIE ET TERRITOIRE**

La logique de parcours, d'itinéraire de vie de la personne en situation de handicap pose la question de fond de l'articulation des politiques sociales. Après la loi portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires (HPST) institutionnalisant le décloisonnement sanitaire-médico-social à travers la création des Agences régionales de santé (ARS) et à l'heure de l'application des premières versions des Projets régionaux de santé (PRS), cet atelier engage la réflexion autour de la coordination des interventions d'accompagnement. L'orchestration des politiques publiques pour répondre aux besoins quotidiens des personnes en situation de handicap est questionnée au regard des ruptures d'accompagnement. Celles-ci sont souvent synonymes de rupture de parcours de vie et de détérioration des gains de l'accompagnement passé. Elles soulignent les difficultés à organiser des réponses cohérentes par la mise en œuvre transversale des politiques sociales. À ce propos, Jean-Yves Hocquet, dans son rapport d'avril 2012, livre le constat que la « non-synchronisation des schémas régionaux, l'absence d'articulation des appels à projets et le jeu du mistigri financier conduisent plutôt à un sentiment d'épuisement des gestionnaires locaux ».

Ainsi, une meilleure articulation entre les politiques d'État et des départements et leur application au niveau territorial reste à construire. L'évolution institutionnelle du champ du handicap permettra-t-elle d'organiser des parcours de vie, adaptés aux projets de vie et aux attentes locales ?

Intervenants :

- > Marc Bourquin, *Directeur médico-social de l'Agence régionale de santé d'Ile-de-France.*
- > Jean-Yves Hocquet, *Directeur du Centre de liaison européen et international de sécurité sociale, Responsable du rapport « Contributions à la réflexion sur l'apport des organismes du secteur médico-social à l'inclusion des personnes handicapées ».*
- > Didier Malnoury, *Directeur de la Maison départementale des personnes handicapées de l'Aube.*
- > Présidente : Sylvie Mouchard, *Administrateur Uniopss / APF.*
- > Animation : Laurent Thévenin, *Conseiller technique, Uniopss.*

A3

► **PETITE ENFANCE QUELLE PLACE POUR LES ACTEURS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS UN SERVICE PUBLIC DE LA PETITE ENFANCE ?**

Historiquement, les politiques familiales ont été conçues pour soutenir le dynamisme démographique, permettre l'accès à l'emploi des femmes et une meilleure conciliation vie familiale / vie professionnelle, puis favoriser l'égalité des chances et lutter contre la pauvreté.

Cette multiplicité d'objectifs exige, pour ne pas perdre de vue l'enfant, dont les premières années de vie sont déterminantes, une politique petite enfance à la hauteur des enjeux. C'est probablement le sens des annonces de François Hollande qui a placé la jeunesse au cœur de son projet présidentiel et annoncé la création d'un service public de la petite enfance. La réalisation de ce dernier engagement ne doit pas signifier opérateur unique dans un secteur où coexiste une pluralité d'acteurs : branche famille, collectivités locales, acteurs de l'économie sociale et entreprises.

Acteurs incontournables de la petite enfance en France, les partenaires de l'économie sociale rassemblés au sein de l'Uniopss gèrent plus de 35 % de l'accueil collectif en France, soit 3000 structures, tout en étant largement mobilisés sur l'accueil individuel et au domicile des familles. Pionniers dans la création de modes d'accueil de la petite enfance, ils ont démontré leur

créativité, leur performance et leurs qualités !

L'Unicef, elle-même, place le secteur non lucratif, dans de nombreux pays, comme une ressource majeure des services à la petite enfance, ressource qui continuera d'être décisive en accroissant la disponibilité, l'accessibilité, le choix et la qualité de l'offre des services à la petite enfance.

Alors, comment définir un service public dans ce secteur ? Comment le construire en tenant compte de cette pluralité d'opérateurs ? À qui en confier le pilotage national et la gouvernance locale pour permettre une égalité d'accès aux modes d'accueil tout en préservant le libre choix des parents et la qualité ? Et comment le financer ?

Dans un contexte de budgets contraints, où manquent *a minima* 300 000 places d'accueil, où la commande publique et les appels d'offre deviennent systématiques, quelle place peuvent occuper les acteurs de l'économie sociale ? Comment continuer de développer créativité et « sur mesure », et être partie prenante dans le développement de l'offre d'accueil, tout en préservant les valeurs associatives ?

C'est à ces questions que l'atelier tentera d'apporter des éclairages.

A4

► EMPLOI-RH CONSTRUIRE LE SENS DE L'ACTION AVEC LA GRH

Les associations de solidarité sont confrontées aux évolutions de la société, des politiques publiques, de leur cadre normatif, et à la concurrence. Conduire le changement est devenu vital pour affirmer les spécificités de leur identité. La plus-value associative passe par l'implication dans leur projet des différents acteurs internes et externes (dirigeants bénévoles et salariés, salariés, bénévoles de terrain, usagers, mais aussi familles, environnement, partenaires du territoire...). La conduite du changement peut être une opportunité pour mieux organiser les rapports sociaux entre tous les acteurs, et le travail en conséquence.

Au-delà d'une gestion des ressources humaines purement technique, comment organiser la complémentarité entre usagers, professionnels et

acteurs de la société civile ? Comment concilier dynamique de mouvement et dialogue social ?

Intervenants :

- > Vincent Blyweert, *Responsable du développement RH au Secours-Catholique.*
- > Patrick Martin, *Directeur général de l'Association de l'action éducative de Loire-Atlantique.*
- > Gérard Zribi, *Directeur général de l'AFASER, Président de ANDICAT, Président de la Commission des directeurs Ressources Humaines de l'Uriopss Ile-de-France.*

> Animation : Anne Postic, *Directrice de l'Uriopss Pays de la Loire.*

A5

► PERSONNES ÂGÉES ALZHEIMER, CHANGER DE CAP ?

Au fil des cinq dernières années de déploiement du plan Alzheimer, la maladie d'Alzheimer et les pathologies apparentées se sont imposées comme l'objet principal des politiques publiques. Tout en privilégiant les mesures d'accompagnement médico-social, le 3^e plan a privilégié la médicalisation des réponses apportées, contribuant ainsi à renforcer l'exclusion des personnes stigmatisées par la maladie dont elles sont atteintes.

Consciente de la nécessité de changer le regard porté sur les personnes atteintes par ces maladies, l'Uniopss demande à ce que le nécessaire prolongement du plan Alzheimer s'inscrive plus largement dans un nouveau plan solidarité grand âge.

Quelles inflexions apporter aux dispositifs (MAIA, PASA, UHR, accueil de jour, hébergement temporaire, ESA) du plan Alzheimer pour que ceux-ci soient plus conformes à notre éthique de l'autonomie et puissent plus facilement s'intégrer dans les projets d'établissements et de services gérontologiques des associations du réseau Uniopss-Uriopss ?

Quelles bonnes pratiques d'accompagnement promouvoir et pérenniser ?

Au-delà de témoignages de bonnes pratiques d'accompagnement et d'accueil, l'atelier permettra d'interroger les politiques conduites en direction des personnes atteintes de ces pathologies et de tracer quelques perspectives d'évolution souhaitables.

Intervenants :

- > Jean-Jacques Amyot, *Directeur de l'Oareil, Bordeaux.*
- > Sarah Carliez, *Psychologue, EHPAD Partage Accueil Solidarité, Paris.*
- > Gérard Nappéz, *Directeur de l'association ACSRN-SADAPA, Nantes.*

> Animation : Marie-Jo Guisset-Martinez, *Responsable du pôle initiatives locales, Fondation Médéric-Alzheimer et Alain Villez, Conseiller technique, Uniopss.*

Intermédiaire culturel :

- > Lulu Berlu (spectacle de marionnettes) par Eric Damarey, *association Alz'Alliance, avec les élèves du lycée professionnel d'Hazebroucq.*

A6

► GESTION, TARIFICATION FINANCEMENT ET TARIFICATION : LE PROJET ASSOCIATIF EN QUESTION

Depuis 2008, des réformes de la tarification sont à l'œuvre, transformant le mode de financement des établissements sociaux et médico-sociaux, et par là même, celui des associations gérant ceux-ci. Le dialogue de gestion se réduit à des opérations de mécanique tarifaire (ENC, indicateur, tarification à la ressource) où le projet de vie du bénéficiaire apparaît bien éloigné. Devant la multiplicité des réformes, la recherche de modalités techniques tarifaires plus efficaces ne finit-elle pas par nous faire perdre la finalité de notre engagement pour les personnes ? La loi de financement de la Sécurité sociale pour 2009 ainsi que la loi Hôpital, patients, santé et territoires (HPST) ont introduit des nouvelles dispositions bouleversant la logique jusqu'alors existante, sans être encore à ce jour aboutie. L'ensemble des secteurs (EHPAD, ESAT, SSIAD, SAD, AHI, PJJ, ...) connaît sa réforme, subissant une nouvelle donne pas toujours en cohérence avec les objectifs de qualité demandés eux-mêmes par la loi, et segmentant plus encore l'offre de prestations. Aussi, reposant la tarification avant tout comme un moyen d'allocation des ressources, comment lui redonner

sa place dans le projet sans qu'elle soit au cœur de celui-ci ? Comment des évolutions peuvent-elles se définir pour permettre aux personnes d'assurer la fluidité de leur parcours et aux associations la viabilité de leur modèle économique ? Promouvoir un échange construit avec les financeurs dans la durée et la qualité des réponses illustre une modalité d'un partenariat renouvelé pour nos associations : la contractualisation serait-elle une réponse ?

Intervenants :

- > Vincent Guilly, *Responsable du pôle établissements et services, Conseil général du Nord.*
- > Laurent Vachey, *Inspecteur général des finances.*
- > Président : Johan Priou, *Directeur de l'Uriopss Centre.*
- > Un témoin

> Animation : Thierry Couvert-Leroy, *Responsable de la gestion et des ressources de la solidarité, Uniopss.*



B1 à B7 : 7 ateliers au choix

B1

► PERSONNES ÂGÉES - PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

LA RECONNAISSANCE D'UN DROIT UNIVERSEL À L'AUTONOMIE EST-ELLE TOUJOURS À L'ORDRE DU JOUR ?

Après l'abandon du projet de réforme de la dépendance par l'ancien président de la République à l'issue d'un grand débat national, le nouveau gouvernement a réinscrit dans ses objectifs une volonté de relever le défi de la dépendance et d'engager un projet de loi cadre mais qui n'intéresserait *a priori* que les seules personnes âgées.

Tout en saluant cette initiative qui devrait nous permettre de mieux répondre au défi du vieillissement, nous persévérons dans notre demande de programmation de la mise en œuvre d'un véritable droit universel à compensation pour l'autonomie ouvert à toutes les personnes en situation de handicap, quel que soit l'âge auquel survient ce handicap.

En quoi la mise en œuvre d'un droit universel à l'autonomie constitue-t-elle encore une priorité pour les politiques publiques en direction des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ?

Notre système de protection sociale a-t-il encore les moyens d'intégrer la couverture d'un « 5^e risque » ?

Quels pourraient être l'architecture, la gouvernance et le calendrier de mise en œuvre de ce nouveau risque et de cette prestation unique de compensation pour l'autonomie dont toutes les hypothèses ont été balisées par le grand débat dépendance de 2011 ?

L'atelier sera l'occasion d'aborder, de façon transversale, cette question qui reste encore trop souvent maltraitée par le cloisonnement qui subsiste entre le champ des personnes âgées et celui du handicap.

Intervenants :

> Bernard Ennuyer, *Sociologue.*

> Henry Noguès, *Économiste, Professeur émérite de l'Université de Nantes, Membre du Conseil de prospective de l'Uniopss.*

> Patrick Tripoteau, *Directeur général adjoint, APF.*

> Animation : Alain Villez et Laurent Thévenin, *Conseillers techniques, Uniopss.*

B2

► PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

POUR UNE POLITIQUE AMBITIEUSE DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE !

Les jeunes ont longtemps été les grands oubliés de la solidarité nationale. Ils ont été les victimes du désengagement de l'État ou des pouvoirs publics dans certains secteurs : le dispositif « jeunes majeurs » n'est plus financé par l'État, et pris en charge de manière trop courte et hétérogène par les conseils généraux, avec un glissement vers l'insertion laissant ainsi plusieurs milliers de jeunes sur la touche. Les mineurs isolés étrangers sont aujourd'hui traités en « urgence humanitaire ». Dans le champ de la protection de l'enfance et de la justice des mineurs, les crédits alloués par l'État (notamment le fonds national de rénovation de la protection de l'enfance) ne sont pas à la hauteur des ambitions affichées, avec des conséquences désastreuses : fermeture d'établissements et de services, mobilisation des moyens sur des dispositifs ciblés oubliant l'indispensable diversité de la palette de réponses en amont et en aval, notamment en articulation avec les services de santé et de pédopsychiatrie, d'insertion sociale et professionnelle, de prévention, de protection de l'enfance et de la justice. Avec pour conséquence des ruptures de parcours pour les jeunes.

S'ajoute à cela la déconstruction d'outils précieux comme l'investigation. Quant aux jeunes de moins de 16 ans en situation de décrochage scolaire, les dispositifs existants sont insuffisants et renforcent le fait que la période 16-18 ans constitue un puissant aspirateur à exclusions. Le président de la République a placé la jeunesse au cœur de son projet présidentiel.

Comment repenser les politiques de la jeunesse à partir d'un socle de droit commun, articulant les dispositifs spécifiques indispensables pour les jeunes en situation de grande fragilité ? Comment concevoir ces politiques en considérant l'enfant et le jeune dans sa globalité, en assurant une cohérence éducative des adultes, le tout dans un continuum des prises en charge ou de l'accompagnement ?

Entourées d'experts, les associations, témoin privilégié des évolutions de la société, prenant en charge au quotidien des jeunes, souhaitent approfondir leur réflexion et apporter leur regard, leurs convictions et leurs propositions à cette réflexion prospective.

B3

► VIE ASSOCIATIVE CONTRAINTES GESTIONNAIRES, EXIGENCE CITOYENNE

Les associations gestionnaires, qui ont pour objet de gérer un établissement, ressentent l'impact de la réglementation qui s'applique au secteur sanitaire et social.

Dans les années 70, la notion de militantisme était très forte ; aujourd'hui dans un monde plus individualiste, on constate que les bénévoles s'impliquent plus dans une action que dans une association.

Dans ce contexte d'augmentation de la réglementation et de baisse du

militantisme, comment la gouvernance d'une association de solidarité permet l'exercice de la citoyenneté ?

Parmi les intervenants :

> Francine Evrard, *Secrétaire générale de la Fonda.*

> Président : Jean-Bastide, *Président de la Commission Vie associative de l'Uniopss.*

B4

► LUTTE CONTRE L'EXCLUSION ASSISTANAT, ASSISTANCE, ACTIVATION, DROITS ET DEVOIRS, CONTREPARTIES... FAUT-IL CHANGER DE SYSTÈME ?

« Les dérives de l'assistanat sont le cancer de la société française ! », a dit un ministre en mai 2011. Il exprimait là la pensée d'un certain nombre de nos concitoyens. Cette accusation d'assistanat est souvent opposée aux associations et aux responsables des politiques sociales. La loi prévoit pourtant une obligation d'assistance à personne en danger. Comment distinguer assistanat et assistance ? Comment les associations et les responsables de l'action sociale peuvent mettre fin à cette accusation permanente et justifier les nécessités de la solidarité ? Les pouvoirs publics ont mis un accent croissant ces dernières années sur la responsabilité individuelle des pauvres et des chômeurs et ont eu tendance à désengager les responsabilités collectives. L'accent a été mis sur « l'activation des dépenses passives », les droits et devoirs, les contreparties aux aides sociales. Comment rétablir l'équilibre ?

Notre système de protection sociale arrive en fin de cycle, ne serait-ce que financièrement. Faut-il changer de système, repenser les solidarités vis-à-vis des populations défavorisées ? Sur quelles bases nouvelles faut-il (re)construire ?

Intervenants :

- > Robert Castel, *Sociologue - EHESS (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales)*.
- > Hélène Périer, *Chercheuse - OFCE (Observatoire Français des Conjonctures Economiques)*.
- > Animation : Bruno Grouès, *Responsable du pôle Lutte contre la pauvreté et l'exclusion de l'Uriopss, Animateur du Collectif ALERTE*.

B5

► TRAVAIL SOCIAL COMMENT LE TRAVAIL SOCIAL PEUT-IL CONTRIBUER À FAIRE SOCIÉTÉ FACE À LA LOGIQUE DE PRESTATION DE SERVICES ?

Le travail social concerne la diversité des acteurs de l'action sociale, dont les travailleurs sociaux. Puisant son sens dans son rôle de facilitateur des liens sociaux entre les personnes, groupes de personnes et institutions, aussi bien que dans l'accompagnement des usagers pour leur épanouissement comme citoyens, il est marqué par les orientations des politiques publiques, les évolutions de la société et les initiatives des associations.

En cela, le travail social ne saurait se résumer à des prestations de services techniques. Il a par définition vocation à être toujours en recherche par rapport à une société en constante évolution, marquée par des logiques en tension. Face à l'impact de la rationalité gestionnaire et de la concurrence, comment une association peut-elle réaffirmer cette identité du travail social en prenant pleinement en compte la dimension économique au service de sa vocation

sociale ? L'évaluation peut-elle constituer un appui pour la qualité du travail social auprès des usagers ? Quelles pistes de collaboration entre associations et universités pour une recherche en travail social ?

Intervenants :

- > Marcel Jaeger, *Professeur titulaire de la chaire de Travail social et d'intervention sociale du Conservatoire national des Arts et métiers*.
- > Sébastien Martinet, *Directeur général de la Fédération médico-sociale des Vosges*.
- > Michèle Pondaven, *Chargée de mission Développement et qualité à l'association du Moulin-Vert, membre du Réseau « Repolitiser l'action sociale »*.
- > Animation : Sylvie Mathieu, *Directrice de l'Uriopss Lorraine, Membre titulaire du Conseil supérieur du travail social*.

B6

► COOPÉRATIONS ET TERRITOIRES QUELS PROJETS PERTINENTS ?

Dans un contexte de recomposition de l'offre, de modernisation des politiques publiques, territoire(s) et coopération(s) sont aujourd'hui présentés comme dans la régulation des politiques publiques. Néanmoins, ces notions restent particulièrement plastiques. Quelle (bonne) définition du territoire, des territoires ? Que revêt la notion de coopération ? Le raisonnement en termes de territoire(s) permettrait de créer des synergies et de faire émerger des coopérations. Se regrouper prendrait sens dans les bassins de vie structurant la cohésion sociale soutenue par des associations locales. Territoire et coopération interagissent, s'alimentent. Quelle est l'échelle territoriale pertinente pour soutenir les projets de solidarité ? Comment les acteurs réfléchissent leur périmètre d'intervention et formalisent un outil adapté à la prise en charge des publics vulnérables ?

Le réseau développe depuis des années des outils pratiques pour accom-

pagner les associations dans leurs démarches de mutualisation. Celles-ci se matérialisent, de l'intelligence collective, à la fusion de structures, en passant par le regroupement. Le territoire se construit comme un espace d'initiatives et de solidarité, mobilisant les associations tant dans leur position d'acteur économique, que dans leur positionnement social. Comment la proximité et l'ancrage local sont effectivement des valeurs forces de nos associations ?

Parmi les intervenants :

- > Un représentant du Conseil général du Pas-de-Calais.
- > Président : Francis Calcoen, *Président de l'Uriopss Nord-Pas-de-Calais*.
- > Témoignages associatifs.
- > Animation : Bernard Delanglade, *Directeur de l'Uriopss PACAC*.

B7

► DROIT DU TRAVAIL LES ASSOCIATIONS CONFRONTÉES À LEUR SPÉCIFICITÉ !

Le droit du travail s'applique dans les associations comme à tout employeur de droit privé mais, de manière récurrente, se pose la question de leurs particularités. Qu'en est-il aujourd'hui ? L'affirmation des valeurs associatives, par exemple, est-elle compatible avec le respect des libertés individuelles dans l'« entreprise » ? La question du statut des cadres dirigeants salariés et des liens avec les mandataires sociaux est-elle totalement clarifiée ? Comment les statuts associatifs pèsent-ils dans la détermination des missions des cadres de direction ? Comment s'articulent bénévolat et droit du travail ? Comment les associations peuvent-elles

s'approprier les outils du droit du travail pour faire vivre leur projet ?

Parmi les intervenants :

- > Maître Pascal Labbé, *Maître de conférence à l'université de Lille II, Avocat au barreau de Lille*.
- > Pierre Gaudier, *Directeur adjoint de l'Uriopss Rhône-Alpes, Co-animateur du groupe droit social Uriopss-Uniopss*.
- > Mathilde Hamelin, *Conseillère technique, Uriopss Picardie, Co-animatrice du groupe droit social Uriopss-Uniopss*.



Pour la bonne organisation du Congrès et la qualité de l'accueil, nous invitons les congressistes à s'inscrire dès que possible (repas compris).

EN PRATIQUE

Date limite d'inscription : 10 janvier 2013

➤ Accès

1 boulevard des Cités Unies - 59777 EURAILLIE
Tél. 03 20 14 15 16 - www.lillegrandpalais.com

- **Gares :** Lille Grand Palais est situé à 5 minutes à pied des deux gares (Lille Flandres et Lille Europe). En TGV, la durée du trajet Paris-Lille est de seulement 60 minutes (25 trajets par jour).
- **Aéroport :** Lille Grand Palais est situé à 10 minutes de l'aéroport international de Lille-Lesquin.
- **Route**
 - > En venant de Dunkerque, Bailleul, Calais, Boulogne (A25) : prendre la sortie N°1 à Lille (attention, la sortie se fait vers la gauche). Ensuite voie 2A vers Lille Grand Palais.
 - > En venant de Paris (A1), Tournai, Mons, Bruxelles (A27), Valenciennes (A23) : prendre la sortie 2, puis voie 2A vers Lille Grand Palais.
- **Méto**
 - > Ligne 1, sortie *Gare Lille Flandres*
 - > Ligne 2, sortie *Lille Grand Palais* ou *Mairie de Lille*
- **Bus :** Ligne Citadine - arrêt *Lille - Zénith*



➤ Frais de participation

300 € Adhérents
450 € Non-adhérents

Comprend l'inscription aux séances plénières, aux ateliers, l'accès au Village des exposants et aux Espaces forum durant les 3 jours du congrès, le dossier du participant et les Actes du congrès qui seront publiés postérieurement. Ne comprend pas les repas, la soirée festive du 24 janvier, ni les moyens de transport et l'hébergement.

NOUVEAU Tarifs dégressifs en fonction du nombre d'inscrits. (voir bulletin d'inscription ci-contre).

➤ Annulation d'inscription

Toute annulation doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de l'Uniopss, avant le 10 janvier 2013. En cas d'annulation, un montant de 80 € sera retenu pour les frais de gestion. Au-delà du 10 janvier 2013, les frais d'inscription sont dus en totalité.

➤ Réduction train et avion

TRAIN : 20 % sur les trajets aller-retour. Merci de préciser sur votre bulletin d'inscription si vous désirez un fichet spécial congrès. Il vous sera alors adressé avec la confirmation d'inscription.

AVION : jusqu'à 60 % sur les vols Air France sur présentation de la confirmation d'inscription.

➤ Hébergement

À la charge des participants. Le parc hôtelier lillois propose un large choix de formules et de prix, avec plus de 3 000 chambres à 10 minutes de Lille Grand Palais. Il est recommandé de réserver votre séjour le plus tôt possible. Vous pouvez vous adresser à la centrale de réservation de l'Office de tourisme et des congrès de Lille : www.lilletourism.com
0891 56 2004

➤ Repas

Les déjeuners des 23, 24 et 25 janvier, assurés par un traiteur de renom, peuvent être pris sur place moyennant un forfait de 30 € par repas et par personne. Les repas réglés lors de l'inscription ne pourront donner lieu à un remboursement en cas de désistement après le 10 janvier 2013.

➤ Accompagnants

L'inscription aux repas est ouverte aux personnes accompagnant des congressistes (30 € par repas et par personne). Celle-ci s'effectuera directement à l'accueil du congrès.

➤ Temps festifs

- 23 janvier à 18 h 15 : réception offerte par la Ville de Lille, dans les salons de l'Hôtel de Ville.
- 24 janvier à partir de 19 h 15 : soirée festive au Palais des Beaux-Arts de Lille (visite du musée et cocktail dînatoire). Tarif : 50 € par personne.

➤ Renseignements

Uniopss
Secrétariat du Congrès
15 rue Albert, CS 21306
75214 Paris cedex 13
Tél. 01 53 36 35 00
Fax. 01 47 00 84 83
E-mail : uniopss@uniopss.asso.fr



➤ L'actualité du Congrès au jour le jour

N'hésitez pas à consulter régulièrement le site web dédié au congrès :

www.congres-uniopss.fr

Vous y découvrirez les dernières informations, intervenants, conseils, services et pourrez vous inscrire en ligne. Chaque semaine, des vidéos d'actualité présentant les principaux temps forts du congrès seront mises en ligne.

➤ Actes

Le compte-rendu des séances plénières et des ateliers sera envoyé sans frais supplémentaire à toutes les personnes inscrites au congrès.

À retourner complété **avant le 10 janvier 2013**, accompagné du règlement (chèque bancaire à l'ordre de l'Uniopps) à l'adresse suivante : Uniopps - Secrétariat du Congrès - 15 rue Albert - CS 21306 - 75214 PARIS Cedex 13
 Vous pouvez aussi vous inscrire en ligne : www.congres-uniopps.fr

NOUVEAU

Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits

Tarifs Adhérents :

- 1 ou 2 inscrits : 300 € / pers.
- 3 ou 4 inscrits : 270 € / pers.
- 5, 6 ou 7 inscrits : 230 € / pers.
- 8 inscrits ou plus : 200 € / pers.

Tarifs Non-adhérents :

- 1 ou 2 inscrits : 450 € / pers.
- 3 ou 4 inscrits : 405 € / pers.
- 5, 6 ou 7 inscrits : 345 € / pers.
- 8 inscrits ou plus : 300 € / pers.

ORGANISME
ADRESSE
CODE POSTAL
VILLE
PAYS
TÉL.
E-MAIL

TAMPON DE L'ORGANISME :

Participants	Nom, Prénom en capitales	Fonction	Montant Inscriptions (a)	Déjeuners 30 € par repas et par personne			Ateliers (b)		Fichet SNCF (b) (à cocher)	Temps festifs (à cocher)	
				23 janv.	24 janv.	25 janv.	23 janv. 15 h 30 à 17 h 30	24 janv. 15 h 30 à 17 h 30		23 janvier (c)	24 janvier (d)
				€	€	€	A1 à A6	B1 à B7		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1 ^{er}			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
2 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
3 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
4 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
5 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
6 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
7 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
8 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
9 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
10 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
11 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
12 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
13 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
14 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
15 ^e			€	€	€	€			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sous-totaux			(1)	€	(2)	€	(3)	€	(4)	€	
TOTAL GÉNÉRAL (1+2+3+4)		 €								

(a) Pour chaque inscrit, indiquez le tarif d'inscription correspondant, en vous référant aux tarifs mentionnés dans l'encadré ci-dessus intitulé « Tarifs dégressifs selon le nombre d'inscrits ».

(b) Mentionnez à chaque fois la référence de l'atelier auquel vous souhaitez vous rendre et une croix pour réception du fichet SNCF.

(c) Réception dans les salons de l'Hôtel de Ville à 18 h 15 (gratuit)

(d) Soirée festive au Palais des Beaux-Arts à partir de 19 h 30 (50 €/personne)

> Les adhérents nationaux

ACIS FRANCE
ADESSA À DOMICILE
ADMIR UNION NATIONALE
ADVOCACY FRANCE
AG2R LA MONDIALE
AIDE AUX JEUNES DIABÉTIQUES
AMICALE DU NID
APPRENTIS D'AUTEUIL
ASSOCIATION DES CITÉS DU SECOURS CATHOLIQUE (ACSC)
ASSOCIATION DES COLLECTIFS ENFANTS PARENTS PROFESSIONNELS (ACEPP)
ASSOCIATION DES ITEP ET DE LEURS RÉSEAUX (AIRE)
ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)
ASSOCIATION FRANÇAISE CONTRE LES MYOPATHIES (AFM)
FÉDÉRATION DES CENTRES MÉDICO-PÉDAGOGIQUES (FDCMPP)
ASSOCIATION JEUNESSE CULTURE LOISIRS ET TECHNIQUE (JCLT)
ASSOCIATION LE MOULIN VERT
ASSOCIATION MOISSONS NOUVELLES
ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE (ANPAA)
ASSOCIATION NATIONALE DES ÉQUIPES CONTRIBUANT À L'ACTION MÉDICO-SOCIALE PRÉCOCE (ANECAMSP)
ASSOCIATION NATIONALE DES PARENTS D'ENFANTS AVEUGLES OU GRAVEMENT DÉFICIENTS VISUELS (ANPEA)
ASSOCIATION RÉSIDENCES ET FOYERS-ASSOCIATION DE RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES (AREFO-ARPAD)
ASSOCIATION SERVICE SOCIAL FAMILIAL MIGRANTS (ASSFAM)
AUDIENS
CAISSE CENTRALE DE LA MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (CCMSA)
CAISSE GÉNÉRALE DE RETRAITE DES CADRES PAR RÉPARTITION (CGRCR)
CENTRE D'ORIENTATION SOCIALE (COS)
CIMADE
CITOYENS ET JUSTICE

COMITE NATIONAL DE LIAISON DES ASSOCIATIONS DU RESEAU D'ACCOMPAGNEMENT DES MIGRANTS (CLARA)
COMITÉ NATIONAL DE LIAISON DES ASSOCIATIONS DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (CNLAPS)
COMPAGNIE DES FILLES DE LA CHARITÉ SAINT VINCENT DE PAUL
CONFÉDÉRATION DES UNIONS RÉGIONALES DES CENTRES DE SOINS INFIRMIERS (C3SI)
CONGRÉGATION DES SŒURS HOSPITALIÈRES SAINT-THOMAS DE VILLENEUVE
CONGRÉGATION DES SŒURS NOTRE DAME DE CHARITÉ DU BON PASTEUR
CONVENTION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENFANT (CNAPE)
CROIX ROUGE FRANÇAISE
EMMAÛS FRANCE
ENFANCE ET MUSIQUE
FAMILLES RURALES FÉDÉRATION NATIONALE
FÉDÉRATION ADDICTION
FÉDÉRATION D'AIDE À LA SANTÉ MENTALE CROIX MARINE
FÉDÉRATION DE COMITÉS ET ORGANISMES D'AIDE AUX CHÔMEURS PAR L'EMPLOI (COORACE)
FÉDÉRATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS GESTIONNAIRES ET DES ÉTABLISSEMENTS DE RÉADAPTATION POUR HANDICAPÉS (FAGERH)
FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS POUR LA PROMOTION ET L'INSERTION PAR LE LOGEMENT (FAPIL)
FÉDÉRATION DES CENTRES SOCIAUX ET SOCIOCULTURELS DE FRANCE (FCSF)
FÉDÉRATION DES PACT
FÉDÉRATION DES RAYONS DE SOLEIL DE L'ENFANCE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉQUIPES SAINT-VINCENT
FÉDÉRATION HABITAT ET HUMANISME
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS D'ACCUEIL ET DE RÉINSERTION SOCIALE (FNARS)

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE L'AIDE FAMILIALE POPULAIRE / CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES (FNAAFP-CSF)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PERSONNES ÂGÉES ET DE LEURS FAMILLES (FNAPAEF)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES HANDICAPÉES PSYCHIQUES (AGAPSY)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS POUR LA PETITE ENFANCE (FNAPPE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS SOLIDAIRES D'ACTION AVEC LES TSI GANES ET GENS DU VOYAGE (FNASAT - GENS DU VOYAGE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉCOLES DE PARENTS ET DES ÉDUCATEURS (FNEPE)
FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HOSPITALISATION À DOMICILE (FNEHAD)
FÉDÉRATION NATIONALE DES FOYERS D'ACCUEIL POUR FAMILLES DE MALADES HOSPITALISÉS (FNFAFMH)
FÉDÉRATION NATIONALE D'HÉBERGEMENTS VIH ET AUTRES PATHOLOGIES (FNH VIH ET AUTRES PATHOLOGIES)
FÉDÉRATION NATIONALE POUR L'INSERTION DES PERSONNES SOURDES ET DES PERSONNES AVEUGLES EN FRANCE (FISAF)
FONDATION ABBÉ PIERRE
FONDATION DE FRANCE
FONDATION DE L'ARMÉE DU SALUT
FONDATION DIACONESSES DE REUILLY
FONDATION LA VIE AU GRAND AIR
FONDS SOCIAL JUIF UNIFIÉ
FRANCE TERRE D'ASILE
GIE AGIRC-ARRCO
GROUPE MALAKOFF MÉDÉRIC
GROUPEMENT NATIONAL POUR L'INSERTION DES PERSONNES HANDICAPÉES PHYSIQUES (GIHP)
L'ASSOCIATION POUR L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES (ADAPT)
L'ARCHE EN FRANCE

LES AINÉS RURAUX FÉDÉRATION NATIONALE
LES PETITS FRÈRES DES PAUVRES
LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER
MÉDECINS DU MONDE
MUTLOG
ŒUVRE DE SECOURS AUX ENFANTS (OSE)
PROBTP RMS
RELIGIEUSES DANS LES PROFESSIONS DE SANTÉ (REPSA)
RÉSEAU FAMILLE
SECOURS CATHOLIQUE
SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS
SOCIÉTÉ SAINT-VINCENT DE PAUL (SSVP)
SOS VILLAGES D'ENFANTS
UNION DES PROFESSIONNELS DE L'HÉBERGEMENT SOCIAL (UNAFO)
UNION FÉDÉRATIVE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES D'ACCUEIL ET D'ASSISTANTES MATERNELLES (UFNAFAM)
UNION FRANÇAISE DES CENTRES DE VACANCES DE LOISIRS (UFCV)
UNION FRANÇAISE POUR LE SAUVETAGE DE L'ENFANCE (UFSE)
UNION NATIONALE DE L'AIDE, DES SOINS ET DES SERVICES AUX DOMICILES (UNA)
UNION NATIONALE DES AMIS ET FAMILLES DE MALADES MENTAUX (UNAFAM)
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE FAMILLES DE TRAUMATISÉS CRÂNIENS ET CÉRÉBROLÉSÉS (UNAFTC)
UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES (UNAPEI)
UNION NATIONALE DES CLLAJ
UNION NATIONALE POUR L'HABITAT DES JEUNES (UNHAJ)
VACANCES ET FAMILLES
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE
VOIR ENSEMBLE

> Les 23 Uriopss

ALSACE
www.uriopss-alsace.asso.fr
AQUITAINE
www.uriopss-aquitaine.asso.fr
AUVERGNE-LIMOUSIN
www.uriopss-auvergnelimousin.asso.fr
BOURGOGNE
www.uriopss-bourgogne.asso.fr
BRETAGNE
www.uriopss-bretagne.asso.fr
CENTRE
www.uriopss-centre.asso.fr

CHAMPAGNE-ARDENNE
www.uriopss-ca.asso.fr
FRANCHE-COMTÉ
www.uriopss-f-comte.asso.fr
GUADELOUPE
www.uriopss-guadeloupe.fr
ILE-DE-FRANCE
www.uriopss-idf.asso.fr
LANGUEDOC-ROUSSILLON
www.uriopss-lr.asso.fr
LORRAINE
www.uriopss-lorraine.asso.fr

MARTINIQUE
www.uriopss-martinique.com
MIDI-PYRÉNÉES
www.uriopss-midipyrenees.asso.fr
NORD PAS-DE-CALAIS
www.uriopss-npdc.asso.fr
NORMANDIE (BASSE)
www.uriopss-basse-normandie.asso.fr
NORMANDIE (HAUTE)
www.uriopss-hautenormandie.asso.fr
PACA ET CORSE
www.uriopss-pacac.asso.fr

PAYS DE LA LOIRE
www.uriopss-pdl.asso.fr
PICARDIE
www.uriopss-picardie.asso.fr
POITOU-CHARENTES
www.uriopss-poitou-charentes.asso.fr
RÉUNION-MAYOTTE
www.uriopss-reunion.asso.fr
RHÔNE-ALPES
www.uriopss-ra.asso.fr